

Compétences visées

Développer des compétences en accueil, en évaluation clinique et dans l'orientation du patient lors d'un premier entretien.

Objectifs et contenus

Définir l'entretien de première intention

- Le cadre juridique et législatif de l'entretien de première intention.
- Le contexte historique et politique de santé mentale et l'entretien de première intention.
- La place et le rôle des partenaires : infirmier, médecin, psychologue, cadre.
- La particularité du positionnement de l'infirmier en première ligne.
- L'importance de l'accueil dans la relation de soins et la construction de l'alliance thérapeutique.
- Les fonctions et les missions de l'entretien : évaluation de la demande et de la situation, orientation et prise de décision, diminution du délai de consultation.
- Le contexte de l'unité : CMP, urgences, domicile, psychiatrie de liaison, structures médicosociales et sociales...

Développer des compétences cliniques et d'évaluation

- La crise psychique : comment accueillir et comment répondre ?
- L'approche sémiologique et son impact sur la compréhension clinique d'une situation.
- L'utilisation de l'application de sémiologie du GRIEPS afin d'optimiser ses compétences : utilisation de Semio8G®.
- L'analyse clinique et le moment diagnostique : discernement de l'individu, restitution de l'analyse au soigné, gestion de la crise et décision d'orientation.
- Les incontournables de la « clinique » de première intention.
- L'importance de l'évaluation du risque suicidaire lors d'un entretien de première intention.

Enrichir ses compétences dans la relation à l'autre

- La structuration d'un entretien de première intention.
- La conduite d'entretien d'évaluation : attitudes de compréhension et d'investigation, semi-directivité et directivité.
- Les mécanismes interactionnels et les attitudes soignantes favorisantes.
- La posture clinique : cadre, implication, distance réflexive.

Construire une méthodologie pour l'évaluation clinique

- Le recueil anamnestique.
- L'évaluation des situations de crise à partir de situations complexes.
- Les besoins, la demande et les ressources du patient.
- La perception des proches.

Construire une méthodologie pour l'orientation du patient

- L'objectivation de l'urgence et de la crise.
- La préconisation de l'orientation : décodage de la demande (implicite ou explicite), orientation du patient vers le médecin, le psychologue ou autres partenaires de soin.
- La préparation d'un suivi et l'adressage.
- Le compte-rendu de l'entretien.

Objectifs complémentaires

Acquérir des outils d'évaluation et de médiation relationnelle

- L'outil RUD : risque suicidaire.
- La méthode de résolution de problème.
- La balance décisionnelle : approche motivationnelle.
- Le récit narratif : interculturalité, biographie.

Méthodes

- Apports théoriques.
- Analyse des pratiques professionnelles.
- Appropriation de l'outil de sémiologie clinique Semio8G®.
- Études de cas sur des situations cliniques.
- Exercices de simulation, jeux de rôles sur des points-clés : approche du patient, situations de crise, relation et entretiens.

Personnes concernées

Infirmier en psychiatrie.

Valeur ajoutée

Cette formation répond à une demande de plus en plus visible des institutions de situer l'infirmier en première ligne face aux développements des pratiques avancées mais aussi en réponse à la pénurie de psychiatres qui oblige à reconsidérer l'organisation des soins. Elle s'inscrit dans la volonté du GRIEPS de développer des compétences d'expertise pour les infirmiers exerçant en psychiatrie. Cette formation peut faire partie du « Certificat : Expert en soins psychiatriques »

Pré-requis

Aucun

À noter

Cette formation peut être éligible au DPC selon la réglementation en vigueur

- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des contraintes de validation de l'ANDPC, nous serions en mesure de vous communiquer un numéro de programme DPC dans les trois mois après la contractualisation de la formation.

Mise à jour le : **28/05/2024**